

Sommaire

► Page 1 :



A la Une !

► Page 2 :



Ne jetez plus les
déchets dangereux
à la poubelle !

► Page 3 :



Déchèteries : les
heures d'ouverture
en 2009

► Page 4 :



Éducation à
l'environnement

► Page 5-6 :



Investir dans
un composteur
domestique

► Page 7 :



Nos préjugés sur
les déchets

► Édito



Le développement durable, un enjeu pour la planète.

Longtemps ignorés, la sauvegarde de la planète pour les générations futures, le respect de l'environnement, le développement durable, font aujourd'hui partie de nos préoccupations. Ces thèmes occupent une large part des politiques publiques et sont fortement relayés par les médias.

Il est désormais important que chacun d'entre nous agisse, par des petits gestes quotidiens pour protéger notre environnement. C'est pourquoi une de nos priorités est : «**réduire notre production de déchets**».

De nombreux services existent, pour nous permettre de mieux trier nos déchets et réduire le volume des ordures ménagères à incinérer, comme par exemple, la reprise des déchets ménagers dangereux en déchèterie (voir article page 2).

D'autres projets sont également lancés : amélioration du service déchèterie avec la création d'une véritable déchèterie sur la commune de Villers-Marmery pour remplacer celle de Trépail qui n'est plus adaptée ; 2ème phase de la campagne de vente de composteurs (400 exemplaires vendus en 2008) prévue pour le printemps 2009 ; réfection des points de collecte du verre (nettoyage, mise à jour des consignes de tri).

Et comme à chaque rentrée, nous mettons en place un véritable programme d'éducation à l'environnement, particulièrement axé sur les enfants avec des animations dans les écoles et les centres de loisirs mais également auprès des adultes avec de nombreuses interventions lors de réunions publiques (voir article page 4).

Les générations futures comptent sur nous. Soyons aujourd'hui acteurs du développement durable !

En vous souhaitant bon tri !

Le Président
Alain TOULLEC

Directeur de la publication :
Alain TOULLEC

Conception / Création / Rédaction :
Nathalie THIÉRY

Avec la participation de :
Audrey CASTELLA
Carine LERICHE / Thomas GARINET
Carole RENAUD GOUD
Frédéric ROCHET



A la Une !

EN BREF...

► Calendriers 2009



Les calendriers 2009 du Sycodec seront distribués par nos agents de collecte à partir de novembre. Un seul modèle avec les consignes de tri et les coordonnées du Sycodec.

► État des lieux des bornes à verre

Nos ambassadrices du tri dressent actuellement un état des lieux des bornes à verre situées dans vos communes : propreté, emplacement, capacité... Premier constat : bon nombre d'entre-elles ont besoin d'un petit nettoyage ! Celui-ci est prévu avant la fin de l'année.

Vous avez des remarques concernant les bornes à verre ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail animation@sycodec.fr ou par téléphone au 03 26 05 40 78.

► Le Sycodec sur le net

De nombreuses informations pratiques sont disponibles sur notre site Internet :

www.sycodec.fr

Les reports de collecte de fin d'année

☒ **PAS DE RATRAPAGE** pour la collecte du **mardi 11 novembre 2008**. Les communes concernées : Billy-le Grand, Caurel, Chigny-les-Roses, Epoye, Heutrégiville, Lavannes, Les Petites Loges, Ludes, Mailly-Champagne, Montbré, Pontfaverger, Rilly-la-Montagne, Saint Léonard, Saint Masmès, Selles, Taissy, Trépail, Vaudemange, Verzenay, Verzy, Ville-en-Selve, Villers Allerand, Villers Marmery, Witry-les-Reims.

Sortez vos bacs et le surplus de déchets le mardi suivant.

☑ **RATRAPAGE LE SAMEDI 27 DÉCEMBRE 2008** pour la collecte du **jeudi 25 décembre 2008**. Les communes concernées : Berméricourt, Brimont, Caurel, Cauroy-les-Hermonville, Chenay, Cormicy, Courcy, Epoye, Hermonville, Heutrégiville, Lavannes, Loivre, Merfy, Pontfaverger, Pouillon, Saint Léonard, Saint Masmès, Saint Thierry, Selles, Taissy, Thil, Villers Franqueux.

La tournée de rattrapage démarre le samedi à 4 heures du matin. Sortez vos bacs le vendredi soir.

☑ **RATRAPAGE LE SAMEDI 3 JANVIER 2009** pour la collecte du **jeudi 1^{er} janvier 2009**. Les communes concernées : Berméricourt, Brimont, Caurel, Cauroy-les-Hermonville, Chenay, Cormicy, Courcy, Epoye, Hermonville, Heutrégiville, Lavannes, Loivre, Merfy, Pontfaverger, Pouillon, Saint Léonard, Saint Masmès, Saint Thierry, Selles, Taissy, Thil, Villers Franqueux.

La tournée de rattrapage démarre le samedi à 4 heures du matin. Sortez vos bacs le vendredi soir.

Règles de savoir vivre en déchèterie...



Vous êtes de plus en plus nombreux à vous rendre en déchèterie. Une démarche éco-citoyenne qui ne doit pas faire oublier quelques règles élémentaires :

- ✓ Restez calme et patient, surtout le samedi en cas de forte affluence ;
- ✓ Respectez les règles de circulation et gardez-vous le long des bennes pour faciliter l'accès des autres usagers ;
- ✓ Déchargez vos déchets rapidement, surtout le samedi en cas de forte affluence ;
- ✓ Restez poli avec le gardien et présentez lui votre carte d'accès lorsqu'il vous la demande.



A LA DÉCHÈTERIE, JE RESTE ZEN !



Stop aux déchets toxiques dans nos poubelles !



Pour chaque type de déchet, il existe un traitement spécifique. Particulièrement pour les déchets ménagers spéciaux, très nocifs pour notre environnement. Alors, ne jetez plus vos déchets toxiques à la poubelle !

» Où déposer vos déchets toxiques ?



9 déchèteries sont équipées d'armoires spéciales pour la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) : Bazancourt, Beine Nauroy, Brimont, Hermonville, Pontfaverger, Sillery, Rilly-la-Montagne, Vaudésincourt et Witry les Reims.

» Quels sont les déchets à déposer dans les armoires DMS ?

Vous devez déposer les produits suivants :

- **Les solvants et produits aqueux** : diluant peinture, dégraissant mécanique, lave-glace, liquide de frein, liquide de refroidissement, vernis, acétone, chloroforme, dissolvant, acétone, produits de traitement du bois...
- **Les déchets pâteux** : peinture, enduit, colle, crépi, mastic, graisse, ragréage, cire, huile de friture...
- **Les acides** : acide sulfurique, acide chlorhydrique, détergent, produits pour piscine, décapant bois et métal...
- **Les bases** : ammoniacque, soude, potasse, produits photographiques...
- **Les phytosanitaires et engrais** : pesticides, insecticides, fongicides, raticides, désherbants, colliers antipuce...
- **Les comburants** : eau oxygénée, chlorate de soude, chlore, chlorate de potassium...
- **Les ampoules basse tension et les néons**
- **Les thermomètres au mercure**
- **Les radiographies médicales**
- **Les filtres usagés** (huile, gazole, essence)
- **Les bidons souillés**
- **Les seringues usagées** après inscription auprès du Sycodec au 03 26 05 40 78

La majeure partie des produits comportant les symboles suivants :



Déposez-nous à la déchèterie !



Un service réservé uniquement aux particuliers

La collecte et le traitement des déchets ménagers spéciaux et des seringues usagées sont gratuits et réservés uniquement aux particuliers des communes adhérentes au Sycodec.

Les professionnels, artisans, commerçants, garagistes, viticulteurs, entreprises de peinture... ne sont pas autorisés à déposer les déchets cités précédemment. Pour les évacuer, renseignez-vous auprès de vos fournisseurs.



Déchèteries : les horaires d'ouverture en 2009

Les particuliers et professionnels des communes adhérentes ont accès gratuitement aux 11 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire du Sycodec. Vous pouvez y déposer les déchets non collectés en porte à porte dans la limite de 1m³ par jour (250kg pour les gravats). Pour vous rendre en déchèterie, une carte d'accès est obligatoire. Des formulaires de demande de carte d'accès sont disponibles en déchèterie et sur notre site Internet www.sycodec.fr.

Les heures d'ouverture en 2009

Déchèterie de BAZANCOURT

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	fermé
MARDI	fermé	14H - 18H
MERCREDI	fermé	fermé
JEUDI	9H - 12H	fermé
VENDREDI	fermé	14H - 18H
SAMEDI	9H - 12H	fermé

Déchèterie de BEINE NAUROY

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	fermé
MARDI	fermé	fermé
MERCREDI	9H - 12H	fermé
JEUDI	fermé	fermé
VENDREDI	9H - 12H	fermé
SAMEDI	fermé	14H - 18H

Déchèterie de BRIMONT

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9H - 13H	fermé
MARDI	fermé	fermé
MERCREDI	fermé	14H - 18H
JEUDI	fermé	14H - 18H
VENDREDI	fermé	14H - 18H
SAMEDI	fermé	14H - 18H

Déchèterie de HERMONVILLE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	fermé
MARDI	9H - 13H	fermé
MERCREDI	fermé	14H - 18H
JEUDI	9H - 13H	fermé
VENDREDI	9H - 13H	fermé
SAMEDI	9H - 13H	fermé

Déchèterie de PONTFAVERGER

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	14H - 18H
MARDI	fermé	fermé
MERCREDI	fermé	fermé
JEUDI	fermé	14H - 18H
VENDREDI	9H - 12H	fermé
SAMEDI	fermé	14H - 18H

Déchèterie de RILLY LA MONT.

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	fermé
MARDI	9H - 12H	fermé
MERCREDI	9H - 12H	fermé
JEUDI	9H - 12H	fermé
VENDREDI	fermé	14H - 18H
SAMEDI	9H - 12H	fermé

Déchèterie de SILLERY

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	fermé
MARDI	fermé	14H - 18H
MERCREDI	9H - 12H	14H - 18H
JEUDI	fermé	14H - 18H
VENDREDI	fermé	14H - 18H
SAMEDI	fermé	14H - 18H

Déchèterie de TRÉPAIL*

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	14H - 18H
MARDI	fermé	fermé
MERCREDI	fermé	fermé
JEUDI	fermé	fermé
VENDREDI	9H - 12H	fermé
SAMEDI	9H - 12H	fermé

Déchèterie de VAUDÉSINCOURT

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	fermé
MARDI	fermé	15H - 18H
MERCREDI	fermé	fermé
JEUDI	fermé	fermé
VENDREDI	fermé	fermé
SAMEDI	9H - 12H	fermé

Déchèterie de WARMERVILLE*

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	14H - 18H
MARDI	9H - 12H	fermé
MERCREDI	fermé	14H - 18H
JEUDI	fermé	14H - 18H
VENDREDI	9H - 12H	fermé
SAMEDI	fermé	14H - 18H

Déchèterie de WITRY LES REIMS

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	fermé	14H - 18H
MARDI	fermé	14H - 18H
MERCREDI	fermé	14H - 18H
JEUDI	fermé	14H - 18H
VENDREDI	9H - 12H	14H - 18H
SAMEDI	9H - 18H	

BON A SAVOIR

- Une enquête de satisfaction est actuellement en cours dans les déchèteries pour connaître votre opinion sur les heures d'ouverture.
- La déchèterie de Trépail (sans quai) va être fermée. Une nouvelle déchèterie devrait être construite sur la commune de Villers-Marmery.



C Nos actions de sensibilisation au tri des déchets

Dans le cadre de notre programme de communication, nous mettons en place des actions de sensibilisation au tri des déchets. Celles-ci visent à toucher différents publics au travers :

- **Des animations dans les écoles maternelles, primaires et les collèges.** Notre animatrice intervient dans les classes à la demande des enseignants. Différents ateliers sont proposés selon l'âge des enfants : jeu de cartes du tri, fabrication de papier recyclé, jeu sur les filières de recyclage, visites de déchèteries...
- **Des animations de stands lors des kermesses d'écoles ou des forums d'associations.** Nous nous tenons à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions sur le tri et le devenir des déchets.
- **Des interventions lors de réunions publiques.** A la demande des associations ou des communes, notre animatrice intervient sur différents sujets liés aux déchets : les consignes de tri, le devenir des déchets ... Il est également possible d'organiser des visites du centre de tri et de l'usine d'incinération.
- **D'un soutien pour vos projets d'éducation à l'environnement.** Nous sommes à votre disposition pour vous apporter une aide technique et pratique dans la réalisation de vos projets d'éducation à l'environnement.



Pour tout renseignement sur notre programme d'éducation à l'environnement, contactez notre animatrice au **03 26 05 40 78** ou par mail animation@sycodec.fr.



C Les campagnes nationales de sensibilisation

Ce fut l'un des points abordés lors du Grenelle de l'environnement : le manque de cohésion nationale sur la communication en matière de déchets. Aujourd'hui, ADELPHÉ*, l'ADEME** et ECO-EMBALLAGES* ont développé une communication grand public via des campagnes d'affichage et des spots publicitaires (spot «Réduisons nos déchets» réalisé par l'ADEME). Un moyen supplémentaire d'appuyer nos actions de sensibilisation.



* ADELPHÉ et ECO-EMBALLAGES : organismes agréés par les pouvoirs publics chargés de soutenir financièrement la collecte sélective des déchets.




** ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.



Investir dans un composteur domestique

L'intérêt du compostage domestique

Il existe de nombreux avantages à composter soi-même ses déchets verts et ses déchets de cuisine :

-  Avec un minimum d'attention, vous produisez un amendement 100% naturel bénéfique pour le sol et les plantes ;
-  Vous allégez le poids de votre poubelle et réduisez le volume des déchets à déposer en déchèterie, ce qui diminue les coûts de traitement pour la collectivité.
-  Vous adoptez une démarche éco-citoyenne qui participe à la protection de l'environnement.

Le compostage, définition



Le compostage désigne la transformation des déchets organiques en un produit très fertile appelé compost ou humus. Ce processus biologique reproduit un phénomène naturel présent notamment en forêt.

On distingue deux grandes phases dans le processus de compostage :

- 1. La fermentation** (2 à 3 semaines). Pendant cette phase, ce sont les bactéries qui travaillent avec une forte consommation d'oxygène. La fermentation dégage une forte chaleur (60 à 70°) qui élimine la plupart des germes nuisibles au compost.
- 2. La maturation** (plusieurs mois). Elle est réalisée par la micro-faune (vers, insectes, cloportes, mille-pattes...). On assiste à une baisse de température.

La durée totale du compostage est très variable. 4 à 12 mois sont nécessaires pour obtenir un compost mûr.

Les déchets à composter

-  **Les déchets de la maison** : cendres de bois, coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes, essuie-tout, filtres à café en papier et marc, fleurs fanées, déchets de plantes, fruits et légumes en morceaux, sachets de thé, sciure de bois non traité
-  **Les déchets du jardin** : écorces, feuilles mortes, tailles broyées, tontes de gazon, paille, restes de culture

Les règles à respecter pour réussir votre compost

1. Alternier / mélanger

Pour obtenir un bon compost, vous devez mélanger différents types de déchets (feuilles / tontes, tailles / épluchures, marc de café / coquilles d'œufs...). Il faut alterner les matières plutôt sèches et les matières plutôt humides en couches successives peu épaisses (10 à 15 cm). Vous n'obtiendrez pas de compost uniquement avec vos tontes de pelouse !

2. Broyer / fragmenter

Les tailles de haies ou d'arbres, les grosses tiges, sont difficiles à composter si elles ne sont pas broyées ou fragmentées.

3. Aérer / brasser

Le processus de compostage a besoin d'oxygène pour une bonne fermentation. Cela évite le pourrissement et l'apparition de mauvaises odeurs. Retournez votre tas 2 à 4 fois par mois soit avec une fourche, soit avec une canne remueuse.

4. Surveiller l'humidité

L'idéal est une humidité d'environ 50% (comme une éponge humide bien essorée, l'eau ne doit pas suinter du tas)

- Trop d'humidité = pourrissement.
- Peu d'humidité = arrêt du processus.

Investir dans un composteur domestique



Compostage en tas ou utilisation d'un composteur ?

➤ Pour les terrains de petites et moyennes surfaces (jusqu'à 1000 m²), il est plutôt conseillé d'utiliser un composteur domestique : encombrement réduit, esthétique, propreté, protection contre les animaux et les aléas climatiques...

→ Pour les terrains jusqu'à 500 m², un composteur de 360L est suffisant.

→ Pour les terrains entre 500 et 1000 m², il est préconisé de choisir deux composteurs de 360L.

➤ Les foyers disposant d'un grand terrain (plus de 1000 m²) pourront préférer un compostage en tas, sans contrainte de volume et qui dispose d'une meilleure aération et d'un arrosage plus facile. Le compostage en tas est cependant moins esthétique et manque de protection (contre les animaux et les conditions climatiques)

Vous envisagez d'acquérir un composteur domestique ?

Le Sycodec vous propose d'acquérir un composteur domestique de qualité professionnelle à prix réduit :

- **Type** : Composteur Bulbéo® en plastique 100% recyclé à poser à même le sol
- **Prix de vente** : 32€ TTC
- **Couleur** : verte
- **Conditionnement** : livré à plat en kit pour faciliter le transport. A monter soi-même (notice de montage fournie)
- **Dimension** : 360 litres - 950 x 950 x H 885 / 14 kg
- **Livraison prévue** : mars 2009. Les personnes ayant passé commande seront averties par courrier des dates exactes et du lieu où retirer le(s) composteur(s). (*Pas de livraison à domicile*)



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire, par téléphone au 03 26 05 40 78 ou par mail animation@sycodec.fr



BON DE RÉSERVATION POUR UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE

- A RETOURNER AVANT LE 8 DÉCEMBRE 2008 -

NOM : PRÉNOM :

N° RUE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TÉLÉPHONE :

Je souhaite réserver composteur(s) domestique(s)*. Je joins un chèque de € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC du montant de ma commande pour confirmer ma réservation. Le chèque sera encaissé après réception du (des) composteur(s).

J'ai bien pris note que je pourrai retirer mon (mes) composteur(s) à partir de mars 2009.

** Maximum 2 composteurs par foyer*

Date et signature :

Offre réservée aux particuliers des communes adhérentes au Sycodec



Nos préjugés sur les déchets

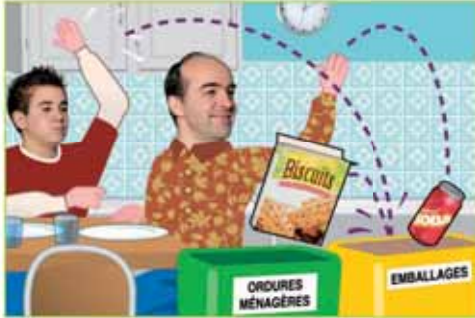


Recyclons les préjugés

préjugé n°3

« Trier ne sert à rien, tout finit dans les mêmes bennes »

[FAUX]



www.ecoemballages.fr



Recyclons les préjugés

préjugé n°4

« Il faut enlever les bouchons des flacons en plastique avant de les trier »

[FAUX]



www.ecoemballages.fr



Photos : © P. Desgrieux / photothèque Eco-Emballages - © P. Cluzeau / photothèque Valorplast

SYCODEC Plaine et Montagne Rémoises - Mairie - 51500 RILLY LA MONTAGNE

Tél. : 03.26.05.40.78 Fax : 03.26.05.40.79

Email : administration@sycodec.fr

Site Internet : www.sycodec.fr



- papier recyclé -